



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master



Diplôme de l'Ecole nationale supérieure
Louis-Lumière
Mention Arts du spectacle et de
l'audiovisuel

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS Louis-Lumière) est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Du premier cours dispensé (15 novembre 1926) à nos jours, l'Ecole a connu de grandes mutations et quelques déménagements.

Les mutations correspondent à l'adaptation du travail du son et des images aux nombreuses évolutions technologiques ainsi qu'aux nouveaux dispositifs de productions et diffusions. L'ENS Louis-Lumière a conscience depuis ses origines de ces enjeux et sait les devancer ou les accompagner.

La terminologie « Ecole » est revendiquée dans une volonté d'indépendance et dans le respect des structures proposées par ses ministères de tutelle successifs. En 1937, année où l'Ecole s'est placée sous le contrôle direct du ministère de l'éducation nationale, son directeur historique (Paul Montel) pouvait clamer, bravache : « *Ne vous y trompez pas, l'Ecole de la rue Vaugirard se borne à la formation technique de ses élèves. Et c'est déjà suffisant.* » (Le Figaro, 16/11/1937).

Encore dénommée « Vaugirard » (du nom de la rue des origines), par certains anciens étudiants, le projet actuel de l'Ecole est tout à la fois loin et tout à la fois proche de son dessein premier :

- loin par l'évolution de la structure et par ses déplacements géographiques. Depuis juillet 2012, l'Ecole a emménagé à la Cité du Cinéma, située à Saint-Denis (département de la Seine Saint-Denis). Cette situation la place au sein d'une production actuelle de la cinématographie nationale et internationale ainsi que de plusieurs de ses acteurs ;
- proche par la volonté de conserver une indépendance, des pratiques et une tradition réelle de ses origines. Cette volonté de conservation et de tradition dans l'apprentissage en profondeur des techniques du son, de la photographie ou de l'image animée s'associe à l'excellence de l'appropriation des nouvelles technologies en ces trois domaines.

Par ailleurs, outre l'offre de formation initiale conduisant à la délivrance du diplôme *Arts du spectacle et audiovisuel*, l'ENS Louis-Lumière participe à des projets de recherche appliquée et dispense des cours en formation professionnelle continue. En 2013, elle a ouvert une classe "Egalité des chances" en soutien à la préparation de son concours et a créé un Centre international proposant des stages en anglais destinés aux professionnels et aux étudiants français et étrangers.

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La Cité du Cinéma - 20, rue Ampère - BP 12 - 93 213 La Plaine Saint-Denis Cedex

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation du diplôme

Avec la volonté de former des étudiants aux pratiques et aux professions actuelles et à venir de l'image fixe, de l'image animée et du son, l'Ecole travaille par spécialité : *Photographie, Cinéma, Son*.

La formation recrute à Bac+2 par la voie d'un concours sélectif (lequel exige des candidats des aptitudes techniques et artistiques, une bonne connaissance de la profession et de ses pratiques, une bonne maîtrise de l'anglais, etc.). Elle se déploie sur trois années et s'appuie sur plusieurs principes fondateurs :

- un tronc commun (renforcé depuis la dernière évaluation de l'AERES) ;
- trois axes qui structurent le cursus, « arts-sciences », « technologies » et « arts-techniques » ;

- un module transversal de création et de réalisation professionnelle ;
- des enseignements qui permettent à l'étudiant d'affiner son projet professionnel ;
- des spécialisations (*Photographie, Cinéma, Son*) qui comportent des options ;
- un mémoire qui constitue le dernier étage de cette formation.

Les semestres 1 et 2 s'inscrivent de manière logique comme les fondements des semestres du diplôme de l'ENS Louis-Lumière Mention Arts du spectacle et de l'audiovisuel conférant grade de master (de 3 à 6). L'ensemble est construit comme un bloc cohérent, même si la spécialisation ne commence réellement qu'au semestre 5, avec l'instauration d'options au sein de chaque spécialité :

- pour la *Photographie* : « Nouvelles écritures audio-visuelles », « Dispositifs éditoriaux transmédia », « Physique de l'image » (cette dernière option est mutualisée entre les spécialités photographie et cinéma) ;
- pour le *Cinéma* : « Le cadre et l'acteur », Effets visuels », Physique de l'image » ;
- pour le *Son* : « Le son au cinéma », « Scénographie sonore », « Sonorisation ».

En 2012-2013, l'ENS Louis-Lumière compte 140 étudiants sur l'ensemble du cursus. Le taux de réussite au diplôme est élevé (proche de 100 %), compte tenu de la forte sélection à l'entrée.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le cheminement pédagogique des trois années, constitué par les enseignements communs et les spécialités, est cohérent et progressif. Il met l'accent sur les apprentissages techniques et technologiques, tout en considérant les évolutions des procédés et des pratiques. La teneur des enseignements reflète cette situation. Le nombre important et la qualité des intervenants et des enseignants y contribuent largement.

Les objectifs et les orientations sont lisibles et conduisent clairement vers des perspectives professionnelles, à la fois à travers la nature des enseignements dispensés, mais également par l'offre des trois spécialités proposées. Cette structuration est nécessaire tant chaque compétence demande une somme de connaissances propres et pointues. En revanche, et c'est là le paradoxe des formations aux métiers de l'image et du son, chaque filière se trouve intimement liée aux autres par son histoire (l'audiovisuel associe images et sons par exemple) et ses évolutions techniques (à l'instar de la révolution numérique qui fait se rapprocher pratique et production de l'image fixe et de l'image animée).

Concernant les mutualisations, les sujets, voire les objets d'étude de certaines unités d'enseignements (UE), intéressent opportunément à la fois les domaines du cinéma, de la photographie et du son (cours d'esthétique générale, théories des arts de l'image, méthodologie de la recherche en lien avec le mémoire de fin d'études, anglais).

De manière générale, au fil des années, il faut noter une forte densification des enseignements sur une progression par approximation successive (ajout d'enseignement nouveau ou développement d'enseignement existant). Cela conduit à une pédagogie où le temps du tâtonnement, celui de l'exploration ou du travail désintéressé, celui qui permet d'imaginer et d'inventer, est peu présent. Cela conduit également à l'impossibilité de trouver une réelle place pour les stages. Ceux-ci sont d'une durée courte, voire inexistantes pour la spécialité *Cinéma*. Ils sont majoritairement positionnés après la soutenance du mémoire, soit à l'issue de la formation en dehors de la période d'enseignement et d'évaluation, ce qui est très insuffisant pour que les étudiants se constituent une véritable expérience préprofessionnelle.

A l'exception des stages, le dispositif d'acquisition de compétences préprofessionnelles est de qualité, reposant sur des liens réguliers avec le monde professionnel, sous la forme de cours, d'interventions ponctuelles, de conférences. En outre, le mémoire associant l'écrit et la pratique, dont l'élaboration se déroule sur les deux dernières années de formation, bénéficie d'un encadrement remarquable. Il conduit à des productions de grande valeur, tant par les thèmes abordés que pour les aspects rédactionnels et le niveau des soutenances. Indéniablement, ces éléments apportent une réelle autonomie aux étudiants.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Au-delà de la pleine lisibilité des trois spécialités constituant le cursus d'études, l'offre de formation préserve un parfait équilibre entre les trois domaines tant en termes de volume horaire que de moyens techniques et logistiques mis à disposition des étudiants.

L'ENS Louis-Lumière jouit d'une excellente réputation au niveau national pour les trois spécialités, ce qui la positionne avantageusement dans le paysage hexagonal. Elle bénéficie également de l'activité des secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et du son qui, pour près de 90 %, se situe en région parisienne.

Concernant la recherche, les collaborations avec des centres de recherche sont nombreuses. Il existe une diversité de partenariats académiques (Labex Arts H2H, Laboratoire d'excellence des arts et médiations humaines de l'Université de Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, projets Confluences, Cinématographiques, Audiovisuelles, Musicales et Arts Numériques, CCAMAN, du LISAA, Littératures Savoirs et Arts, de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Esthétique, Sciences et Technologies du Cinéma et de l'Audiovisuel, ESTCA, EA 2302 de l'Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, IRCAM, Institut de recherche et coordination acoustique/musique, IRCAV, Institut de recherche sur le cinéma et l'audio-visuel de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, LAM, Lutheries - Acoustique - Musique de l'Institut Jean le Rond d'Alembert à Paris, etc.) qui déterminent une dizaine de projets de recherche en relation avec la pédagogie, toutefois principalement dans les secteurs du son et du cinéma. Ces collaborations s'inscrivent plutôt dans le champ théorique, notamment pour la spécialité photographie, prenant alors la forme de journées d'études, de colloques et de publications (dont le remarquable *Cahier Louis-Lumière*). Il faut en outre souligner une présence importante d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.

L'antériorité de la formation, sa réputation, le réseau très dense des intervenants professionnels et la localisation parisienne de l'école font que l'adossement aux milieux socio-professionnels est de grande qualité pour les spécialités *Cinéma* et *Son*. Les partenariats professionnels mis en œuvre pour ces deux domaines nourrissent assurément la recherche appliquée. Qu'il s'agisse de l'expérimentation de systèmes de capture de films stéréoscopiques (avec Thales-Angénieux, Device-Lab ou l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, INRIA Grenoble) ou de développement d'outils d'aide à la prévisualisation d'effets spéciaux (avec Ubisoft, Technicolor ou Polymorph), ces collaborations attestent qu'une partie de la pédagogie s'adosse sérieusement au monde des entreprises et qu'elle participe de leurs engagements. Pour la spécialité *Photographie*, il est dommage qu'il n'existe aucun projet tangible de recherche appliquée associant des entreprises (y compris culturelles).

Au-delà des partenariats qui débouchent sur la recherche, le dossier ne fournit aucune information s'agissant de liens ou d'acointances particulières avec un institut ou un autre établissement d'enseignement supérieur français, proche ou lointain.

La plus grande partie des relations internationales mises en place par l'Ecole passe par le CILECT (Centre International de Liaison des Écoles de Cinéma et de Télévision) et le GEECT (Groupement Européen des Écoles de Cinéma et de Télévision) qui organisent régulièrement rencontres et congrès, ateliers et colloques ainsi qu'une compétition annuelle. L'établissement a par ailleurs souscrit la charte Erasmus en 2007 et, plus récemment, la charte Erasmus + lui offrant ainsi la possibilité, grâce aux accords-cadres, de se rapprocher d'établissements européens : l'Université d'Helsinki, l'HELB (Haute école libre) de Bruxelles, l'Académie des Arts Dramatiques de Zagreb, etc. L'école ne fait nulle part mention de la charte Erasmus Mundus. Enfin, des conventions internationales ont été signées avec l'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba (ISAMM) de Tunis, l'Université du Chili, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ainsi que l'Université de Montréal, l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA) de Cotonou, la VGIK (Institut national de la cinématographie) de Moscou, la Griffith Film School de Brisbane, l'Académie libanaise des beaux-arts (ALBA) de Beyrouth, des universités coréennes et chinoises, etc. Le dossier ne précise pas les modalités de mise en œuvre et la teneur de ces partenariats.

Il est regrettable qu'aucune trace, qu'aucun indice d'échanges d'étudiants ou d'enseignants en cours de cursus ne soient prévus dans le programme pédagogique. Les projets de mobilité et de coopération en Europe ou sur d'autres continents, comme ceux proposés par le programme Erasmus, sont aujourd'hui réalisés après l'obtention du diplôme. Ainsi, les six étudiants qui partent chaque année à l'étranger ont terminé leur cursus d'études et bénéficient d'une dérogation qui leur permet de garder leur statut d'étudiant. Les critères retenus pour établir la liste des sortants ne sont pas précisés. Aussi, le tableau pédagogique de la formation, sans les effets forcément positifs des échanges internationaux, paraît lisse.

Par ailleurs, le dossier indique « *les demandes de mobilité sortante sont assez rarement formulées. Cette constatation est particulièrement pertinente en ce qui concerne la filière Cinéma* » car « *le niveau des écoles de cinéma européennes est perçu comme sensiblement équivalent avec celui des deux écoles françaises, et nos*

étudiants, étant particulièrement bien formés, ne recherchent pas un complément de formation mais plutôt l'inspiration d'une culture à découvrir ». L'opinion que l'ENS Louis-Lumière a de sa valeur personnelle lui fait prendre le risque du repli et même du recul ainsi que de l'appauvrissement de ses enseignements. Quelle que soit la spécialité *Son, Cinéma* ou *Photographie*, il n'est pas possible d'apprécier la pertinence ou les effets des relations internationales sur le projet de l'établissement.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'ENS Louis-Lumière attire de très nombreux candidats (662 en 2013 pour les trois spécialités), particulièrement pour la spécialité *Cinéma* où les candidatures sont les plus nombreuses. On regrette l'absence de données relatives à l'origine des étudiants inscrits en formation, à leur statut (boursier ou non), à leur âge.

Le taux de réussite est très élevé (proche de 100 %), le taux d'abandon en cours de cursus est pratiquement nul.

Au regard des tableaux remis par l'établissement, il apparaît, qu'après 2002, le taux de réponse aux questionnaires relatifs à l'insertion professionnelle est, selon le dossier, supérieur à 50 %, ce qui est relativement faible. En outre, les données chiffrées fournies sont globalisées, elles concernent les années 2002 à 2013, ce qui ne permet pas d'apprécier l'insertion professionnelle de manière longitudinale. Il est indéniable que la formation reçue permet aux diplômés d'intégrer le domaine professionnel qu'ils s'étaient choisi avant leur intégration dans l'établissement. Toutefois, les éléments se rapportant au statut et à la rémunération des emplois occupés sont très imprécis. La question du suivi du devenir des diplômés mériterait d'être traitée avec davantage de rigueur, d'autant que les effectifs sont réduits (en moyenne annuelle, 16 étudiants par spécialité).

Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques sont particulièrement bien dotées et efficaces. Il existe un bon équilibre entre les enseignants permanents, dont des enseignants-chercheurs, et les intervenants (vacataires ou contractuels). Il convient de souligner que, parmi les enseignants, en fonction de leurs compétences, certains interviennent dans deux ou trois spécialités, pour un cours différentiel ou dans le cadre du tronc commun.

Deux conseils participent à l'administration pédagogique de l'établissement :

- le CPF (Conseil Pédagogique par Filière), sorte de conseil de classe au sein duquel les représentants des étudiants, des personnels enseignants et de la direction échangent autour du quotidien de la formation,
- le CPTA (Conseil Pédagogique Technique et Artistique) qui concerne tous les parcours et qui permet à chaque délégué de chaque spécialité de s'exprimer et de contribuer à l'orientation d'une pédagogie portée collectivement dans l'établissement. Lors de la rencontre avec les étudiants, ceux-ci ont fait état de la difficulté qu'ils éprouvent à se faire entendre au sein de cette instance, en particulier pour la spécialité *Cinéma* pour laquelle de nombreuses évolutions semblent nécessaires de manière récurrente depuis plusieurs années.

Sont par ailleurs organisées, tout au long de l'année, des réunions, en présence des enseignants uniquement, consacrées à la recherche. Il est dommage qu'un rendu synthétique des travaux des conseils ou des réunions des enseignants ne soit pas joint au dossier.

Aucune information n'est communiquée dans le dossier concernant les modalités de suivi des diplômés (hormis l'existence, depuis longtemps, d'une association d' alumni).

Le contrôle continu est la procédure privilégiée pour l'évaluation des connaissances. Les modalités de ce contrôle ne sont que peu explicitées. Dans quelques rares cas, il est précisé qu'un jury est chargé de l'évaluation, dans d'autres, qu'un rapport écrit (analyse d'expériences vécues) est demandé, dans une autre situation, l'évaluation se base sur la participation de l'étudiant. Les critères mobilisés pour ces différentes modalités ne sont pas décrits.

Il est regrettable que l'établissement n'ait pas établi de livret de l'étudiant. Un tel document serait de nature à pallier aux manques constatés s'agissant du suivi de la formation.

Il n'existe pas de procédure formalisée d'évaluation des enseignements par les étudiants et les anciens diplômés. Il n'existe pas non plus de procédure d'autoévaluation. Il est probable que celle-ci s'opère lors des CFP ou CPTA, bien que l'information sur ce sujet soit manquante dans le dossier.

La prise en compte des recommandations de l'AERES émises à l'occasion de la précédente évaluation est réelle : harmonisation des maquettes pédagogiques des trois spécialités, mise en place d'un tronc commun, renforcement de la transversalité. Sur ce dernier point, il convient que l'établissement amplifie cette démarche.

Le dossier présente, en termes clairs et concis, le fonctionnement et le déroulement de la formation. Il est toutefois dépourvu de certaines informations fines et essentielles (règlement intérieur, données sur l'insertion professionnelle des diplômés, procédure d'autoévaluation,...).

- Points forts :

- Réputation de la formation liée à celle de l'école.
- Qualité des enseignements techniques.
- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Matériel pédagogique prestigieux.

- Points faibles :

- Positionnement des stages dans la formation, soit d'une durée trop courte, soit en-dehors de la période d'enseignements.
- Absence de procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants et les anciens diplômés.
- Absence de dispositif d'autoévaluation.
- Fragilité du suivi de la formation, notamment pour la spécialité *Cinéma*, et absence de livret de l'étudiant.
- Imprécision des données relatives à l'insertion professionnelle.
- Manque de stratégie concernant les relations internationales.

- Recommandations pour l'établissement :

S'il convient de souligner la qualité des enseignements techniques et des partenariats professionnels, il est essentiel que l'ENS Louis-Lumière s'engage dans une voie permettant aux étudiants d'acquérir de manière plus significative des compétences préprofessionnelles. Ainsi, les stages en milieu professionnel devraient être davantage valorisés dans le cursus d'études, en accroissant leur durée et leur validation et en les intégrant pleinement dans le programme pédagogique. C'est particulièrement vrai pour les stages à l'international dont le positionnement à l'issue de la formation devrait être questionné.

L'ENS Louis-Lumière jouit d'une réputation indéniable au niveau national. Pour autant cela ne la dispense pas d'interroger son offre de formation au plan qualitatif. Cela passe vraisemblablement par la mise en place de procédures formalisées d'autoévaluation et d'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés. Cela passe aussi par une meilleure connaissance de l'insertion professionnelle des diplômés, c'est un des éléments qui favorise l'actualisation des enseignements à partir d'une analyse précise des emplois qu'ils occupent. Par ailleurs, l'élaboration d'un livret de l'étudiant serait de nature à favoriser les échanges entre les étudiants et l'équipe de direction.

Enfin, une réflexion devrait être engagée concernant les relations internationales en vue de définir une stratégie qui permette à l'établissement de nouer des partenariats approfondis, au-delà d'échanges portant sur des rencontres d'enseignants et des voyages d'étude.

Evaluation par spécialité

Son

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Son* forme les étudiants aux métiers du son, leur permettant en cours de formation d'en découvrir la palette généraliste (musique, radio, spectacle vivant) et de se spécialiser lors de la 3^{ème} année en son au cinéma, scénographie sonore, sonorisation.

- Appréciation :

Cette formation reste une référence dans le domaine. D'autres formations assez analogues se sont mises en place au cours du temps : Image & Son Brest (ISB), le Dream de Valenciennes, Ecole supérieure d'audiovisuel (ESAV) de Toulouse, master cinéma de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Institut Européen de Cinéma et d'Audiovisuel (IECA) de Nancy, Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son (SATIS) d'Aubagne, école de la FEMIS). Pour autant, l'offre de formation est répartie de manière équilibrée sur le territoire national et la place de la spécialité *Son* est pleinement justifiée.

Les modalités d'enseignement sont éprouvées, les descriptifs des enseignements sont clairs et adaptés aux objectifs visés. Il serait toutefois pertinent de davantage valoriser la dimension collective des projets des étudiants, s'agissant de métiers où le collectif est fondamental.

Il existe un vrai savoir-faire en termes de suivi de la formation et surtout un dispositif cohérent qui indéniablement apporte une autonomie pré-professionnelle aux étudiants. On regrette toutefois que la durée du stage en milieu professionnel en 2^{ème} année soit trop courte et que celui de 3^{ème} année se situe majoritairement après la soutenance du mémoire, entre les mois d'octobre et de décembre qui suivent l'obtention du diplôme.

L'antériorité de la formation, le réseau très dense des intervenants professionnels (près de 100) et la localisation parisienne de l'ENS Louis-Lumière font que l'adossement aux milieux socio-professionnels est excellent.

L'équipe pédagogique est nombreuse, disponible et efficace. Elle est particulièrement bien dotée, tant au niveau des permanents que des vacataires. Plus de 35 personnes interviennent de quelques heures jusqu'à 180 heures. Les enseignants et les intervenants sont tous largement qualifiés. Les intervenants se répartissent les missions dans tous les domaines du son abordés à l'Ecole, tant sur les aspects fondamentaux, théoriques et techniques que pour les différentes options (son au cinéma, scénographie sonore, sonorisation). Cette organisation semble sans faille.

- Points forts :

- Qualité des enseignements.
- Qualité de l'équipe pédagogique.
- Disponibilité des responsables de la formation.
- Matériel pédagogique de haut-niveau.

- Points faibles :

- Manque de valorisation du stage en milieu professionnel.
- Peu de valorisation de la dimension collective des projets des étudiants.
- Absence de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Manque de précision des données relatives à l'insertion professionnelle.

- Recommandations pour l'établissement :

Les trois années de la formation, et en particulier les deux dernières années, se sont densifiées peu à peu, ce qui induit une place mineure accordée aux stages en milieu professionnel. Un effort pourrait être réalisé dans ce domaine.

Au regard des professions visées dont l'exercice requiert un travail en équipe approfondi, la dimension collective des projets des étudiants mériterait d'être accrue.

Le rôle des étudiants et des anciens diplômés au sein des instances de pilotage de la formation doit être intensifié.

Enfin, l'établissement doit se doter d'outils lui permettant d'analyser de manière longitudinale le devenir des diplômés.

Evaluation par spécialité

Cinéma

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Cinéma* forme les étudiants au large panel des métiers propres aux différentes formes de production et de diffusion. La formation crée des techniciens de haut niveau sachant travailler pour l'ensemble des formats et des supports du cinéma et de la télévision. Les diplômés sont susceptibles d'intégrer des équipes de production comme de post-production.

- Appréciation :

Dès ses origines, la profession saluait la création de l'Ecole en ces termes : « *louable initiative qui comble une lacune inadmissible dans le pays de Daguerre et des frères Lumière* » (La Pensée française, novembre 1926). Depuis, l'ENS Louis-Lumière a su et sait s'adapter aux évolutions de la cinématographie. Associant technique et théorie, elle délivre une formation aussi complète que prestigieuse dans les domaines de l'image animée.

Par le poids économique et l'importance du nombre des productions de l'industrie cinématographique française et par la présence des télévisions, par le système de parrainage et l'association des anciens étudiants, les diplômés trouvent du travail en bénéficiant, pour la plupart, du régime d'intermittent du spectacle. Très rapidement, ils obtiennent des postes de cadres ou exercent des fonctions équivalentes.

Le retour des premières expériences de terrain des anciens diplômés souligne cependant une difficulté au sortir de la formation : un manque d'adaptation immédiate aux équipes de tournage. Cette difficulté provient vraisemblablement d'un manque d'expérience de terrain du fait de l'absence de stages en milieu professionnel durant le cursus d'études.

Le pilotage global de la formation répond à la qualité des enseignements dispensée par l'ENS Louis-Lumière. Toutefois les étudiants font part d'une fragilité de l'accompagnement et du suivi des études.

- Points forts :

- Qualité de l'enseignement technique.
- Qualité des locaux et du matériel pédagogique.
- Notoriété de l'école au plan régional et national.

- Points faibles :

- Manque de valorisation des stages en milieu professionnel et des stages à l'international.
- Faiblesse de la coordination de la formation.
- Absence d'autoévaluation des enseignements par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de repenser les enseignements techniques en visant les nécessités actuelles et à venir. Ce positionnement pourrait dégager des heures utiles au suivi de travaux personnels des étudiants.

Si l'Ecole maîtrise pleinement l'apprentissage des étudiants, une approche de compagnonnage ne pourrait être que recommandée. Cette approche concernerait un temps de découverte des structures et des façons de faire étrangères à l'établissement au sein même des études (par le programme Erasmus, les stages en milieu professionnel, l'échange avec d'autres établissements).

Enfin un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être formalisé.

Evaluation par spécialité

Photographie

- Présentation de la spécialité :

De la prise de vue à la post-production en passant par les traitements argentiques ou numériques de l'image fixe, la formation, sans s'interdire des incursions dans le champ des sciences humaines, met l'accent sur l'acquisition de connaissances très pointues, à la fois théoriques et pratiques. Elles concernent les différents domaines scientifiques, techniques et technologiques qui spécifient la photographie (optique, photométrie, sensitométrie, procédés chimiques, procédés alternatifs, numérisation, etc.).

- Appréciation :

Comme pour la spécialité *Son*, les enseignements aux techniques de la photographie se sont depuis longtemps généralisés et couvrent le territoire national d'un véritable maillage. La formation délivrée et le prestige de l'ENS Louis-Lumière font de cette école une des principales références dans ce domaine.

La formation se déroule sur trois années selon un parcours cohérent et progressif qui met l'accent sur les apprentissages techniques et technologiques du médium, tout en considérant les évolutions de celui-ci. On regrette cependant le manque de pratique argentique de la couleur.

Si le devenir de la photographie, qui devient chaque jour plus protéiforme, ne paraît pas mobiliser toutes les attentions, il convient de saluer l'effort certain pour comprendre les territoires professionnels actuels. La particularité de cette politique se trouve dans l'obligation d'effectuer un stage en milieu professionnel entre la fin du semestre 2 et celle du semestre 4.

Toutes les modalités pédagogiques témoignent d'un encadrement maîtrisé de manière exemplaire qui privilégie toutefois une pédagogie d'exercices plutôt qu'une pédagogie de projets. Il est dommage que l'important volume et la densité des enseignements laissent peu de place aux étudiants pour s'approprier les aspects artistiques de la photographie en mobilisant leurs capacités d'invention, d'innovation ou de création.

On constate peu de publications et peu de valorisation des travaux des étudiants en dehors de l'établissement, c'est particulièrement vrai au niveau international. Il serait important de renforcer, mieux cibler les jumelages et mieux les structurer afin d'enrichir les contenus d'enseignements.

- Points forts :

- Réputation de la formation.
- Qualité de l'équipe pédagogique et des enseignements.
- Performance du matériel pédagogique.

- Points faibles :

- Manque de prise en considération de l'appropriation par les étudiants de la dimension artistique de la photographie.
- Manque d'ouverture à l'international.
- Absence de livret de l'étudiant.

- Recommandations pour l'établissement :

Une réflexion devrait être engagée s'agissant des contenus d'enseignements afin que les étudiants puissent, de manière autonome, s'approprier les fondamentaux artistiques de la photographie.

Le projet pédagogique de la spécialité *Photographie* serait enrichi par une confrontation de ses orientations pédagogiques avec celles d'autres établissements établis en Europe. La lisibilité de la stratégie internationale de l'ENS Louis-Lumière en serait renforcée.

L'élaboration d'un livret de l'étudiant paraît indispensable en vue de faciliter les échanges entre les étudiants, l'équipe de direction et les partenaires extérieurs.



Observations de l'établissement

AERES

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la Section des formations et
des diplômés
20 rue Vivienne
75002 PARIS

La Plaine Saint-Denis, le 6 novembre 2014

Notre référence : 141106/FL/MD

Objet : Evaluation des formations de l'ENS Louis-Lumière conférant le grade de master

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions de la rédaction et de l'envoi de ce rapport qui semble correspondre au plus près à la formation dispensée et au diplôme délivré par l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière. L'Ecole s'y reconnaît, et reconnaît en partie les faiblesses qui y sont pointées. Elle souhaite répondre à certaines des remarques qui lui sont faites afin d'explicitier au mieux son fonctionnement.

1- Les stages

S'il est exact qu'en Cinéma (c'est uniquement le cas en Cinéma) les stages ne trouvent pas un emplacement fixe dans la grille pédagogique, cela ne signifie pas pour autant que les étudiants ne suivent pas de stages. Il faut comprendre que, pour les métiers auxquels ils sont formés, notamment le cinéma, il est impossible d'installer de façon pérenne une période de stage obligatoire pour tous, dans la mesure où les activités de ces branches ne sont, elles mêmes, ni fixes ni pérennes. Par contre, les étudiants sont vivement encouragés à trouver et accepter des stages en période de vacances scolaires, période également favorables aux spectacles, tournages et festivals. Leur emploi du temps est souvent aménagé spécifiquement si leur stage excède un peu la période prévue.

La formation de l'ENS Louis-Lumière est délibérément professionnalisante, et, dans ce contexte, la « pré professionnalisation » des étudiants est largement activée, dans le cursus même, par la présence nombreuse de professionnels intervenants (≈100).

2- L'évaluation des enseignements et l'autoévaluation

S'il est vrai que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne fait pas l'objet d'une procédure normalisée, elle a toutefois lieu, lors des Conseils Pédagogiques de Filière (CPF), qui se tiennent tous les semestres. Ces conseils qui débattent de la scolarité de chaque étudiant, face à tous les enseignants de la spécialité, sont le lieu du débat d'idée, de la confrontation, et souvent de l'évolution des enseignements ou de la pédagogie. Par ailleurs, certains enseignants proposent à leurs étudiants une évaluation de leur enseignement par le biais d'un questionnaire. Il se peut que le comité n'ait pas eu accès à cette information du fait du choix de leurs interlocuteurs.

Il est exact qu'une procédure normalisée et institutionnalisée de l'autoévaluation n'a pas encore été réalisée. Toutefois, des rapports d'activité sont annuellement sollicités, tant auprès des personnels administratifs que des enseignants.

Nous sommes conscients que la culture de l'évaluation est en marche, et nous nous y acheminons.

3- Le livret de l'étudiant

Nous éditons le moins possible de textes sur support papier pour des raisons d'économie. En effet, nous imprimons de nombreuses images, notamment en spécialité photographie, et les dépenses en consommable d'encre et de papier sont considérables.

Nous avons décidé en 2012 de ne plus éditer de document sur papier et de donner accès à tous nos textes règlementaires, ainsi qu'à toutes les informations utiles aux étudiants et au personnel sur l'intranet de notre site. Les plannings y sont accessibles à chacun et journalièrement diffusés sur les écrans de l'Ecole. Le livret de l'Etudiant en format papier n'a d'intérêt que l'année de son édition, il est vite obsolète, et rend sa réédition obligatoire. C'est essentiellement un outil de communication externe, et nous n'avons pas les moyens d'un tel investissement.

4- L'insertion professionnelle

Les données concernant l'insertion professionnelle nous sont maintenant fournies par l'observatoire des carrières professionnelles que nous avons créé sur le site de l'Ecole ainsi que par des campagnes de relance. Cela permet un suivi des carrières sur la durée et un point de vue « actualisé » de l'évolution du marché de l'offre. Le taux de réponse supérieur à 50% nous semble un bon indice. Peu d'écoles ont des indicateurs leur permettant ainsi d'avoir une visibilité sur les parcours professionnels de leurs anciens, avec une base de données qui comprend un peu plus de 50% des CV. Nous atteignons parfois des taux de réponses proches de 100% pour les promotions les plus récentes.

Il est cependant exact que nous n'avons pas d'outil de suivi systématique, année après année, de tous nos anciens étudiants. Il faudrait effectuer des relances par courriel auprès des jeunes anciens beaucoup plus régulièrement. Cette activité, pour être menée à bien, nécessiterait un poste à temps plein, que nous n'avons pas.

A propos des partenariats, il a manqué, pour votre information, la documentation, vous précisant que nous avons, outre les nombreux partenariats professionnels et internationaux, des partenariats académiques en France, notamment avec la FEMIS pour la spécialité Cinéma et avec l'Ecole des Gobelins pour la spécialité photographie.

5- Les échanges internationaux

En ce qui concerne les échanges et la mobilité internationale, nous regrettons d'avoir paru prétentieux au point de mériter une mise en garde (P4). La remarque que nous avons formulée à propos de la relative frilosité des étudiants à se pencher sur un projet de mobilité, est une opinion que les étudiants nous ont avancée eux mêmes.

Nous sommes absolument conscients de la nécessité de l'ouverture et de l'échange. Nous faisons tout ce qui est dans nos moyens pour augmenter et vivifier cette pratique. Là encore, nous avons besoin d'un temps dédié qui est, pour l'instant, attribué en décharge de service à une enseignante d'anglais, ce qui est insuffisant au regard du suivi administratif que les échanges internationaux imposent. Nous souhaitons prioriser cet axe stratégique, si nous en obtenons les moyens.

En conclusion, et en ce qui concerne l'évaluation des spécialités Photographie, Cinéma et Son, nous prenons acte de toutes les remarques avec intérêt, dans le cadre de notre démarche d'amélioration permanente, et de notre volonté de conserver à notre formation sa qualité et sa réputation d'excellence.

Je vous prie, monsieur le Directeur, de bien vouloir accepter l'expression de mes salutations sincères.

Francine Lévy
Directrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Lévy', written over a horizontal line.